

# Règlement du tournoi interne

## Article 1 : Présentation du tournoi

Le Cercle d'Échecs de Sélestat organise son 2ème Tournoi interne, pour la saison 2024-25, du 15 novembre 2023 au 16 mai 2024, dans les locaux du club (7 Place du marché aux Choux, 67600 Sélestat).

Le tournoi est ouvert à toute personne régulièrement licenciée pour la saison en cours, au Cercle d'Échecs de Sélestat (ou dans un club voisin invité), avec moins de 2400 elos en novembre 2024, ayant déposé son inscription **avant le 31 octobre 2024**.

## Article 2 : Jours, horaires des rondes, retard et absences.

- Ronde 1 : vendredi **15 novembre** 2024 à 20h
- Ronde 2 : vendredi **13 décembre** 2024 à 20h
- Ronde 3 : vendredi **10 janvier** 2025 à 20h
- Ronde 4 : vendredi **07 février** 2025 à 20h
- Ronde 5 : vendredi **14 mars** 2025 à 20h
- Ronde 6 : vendredi **04 avril** 2025 à 20h
- Ronde 7 : vendredi **16 mai** 2025 à 20h

Le club sera ouvert dès 19h, pour permettre éventuellement de commencer la partie plus tôt, si les deux adversaires en conviennent ainsi.

## Article 3 : Reports, retard et absences.

Si une joueuse ou un joueur prévoit d'être absent au jour et à l'heure de la ronde, il lui appartient de **prendre contact avec son adversaire pour convenir de l'avancée du match** un vendredi précédent la ronde ou postérieur à la ronde, dans les limites indiquées par l'arbitre à chaque ronde (au moins une semaine avant le début officiel de chaque ronde).

L'arbitre doit être informé des dates et horaires convenus, **au moins 24h avant le début de la ronde**. Si aucun accord n'est trouvé, le(s) personnes(s) absente(s) le jour de la ronde sont considérées comme étant forfait, à partir d'un retard de plus d'une heure (21h).

Un abandon de tournoi sans motif valable, ou un forfait non signalé préalablement, sera automatiquement transmis à la directrice des titres, tournois et sanctions (DTTS) de la Direction Nationale de l'Arbitrage (DNA) de la FFE pour les joueurs français,

#### **Article 4 : Règles, cadence, appariement et classement**

- Les règles du Jeu sont celles actuelles de la FIDE.
- La cadence est de **1h00, avec adjonction de 30 secondes** par coup durant toute la partie. Les adversaires sont donc impérativement tenus de **noter toute la partie**. Les parties comptent donc pour le classement ELO FIDE lent, jusqu'à 2400 elos.
- Les appariements se font au Système Suisse intégral, suivant les règles prescrites par la FIDE, à l'aide de la dernière version (3.3.8) du logiciel Papi agréé par la FFE, édité par Erik Mouret.
- Le classement s'effectue suivant le nombre de points de partie obtenus. (victoire = 1 point ; nulle = 1/2 point ; défaite = 0 point)  
Les ex-aequos sont départagés par le **Buchholz**, puis le **cumulatif**, puis la **performance**.

#### **Article 5 : Les prix**

A l'issue des sept rondes, la joueuse ou le joueur premier au classement général est déclaré(e) « Champion (ou championne) du club 2024-2025 »

#### **Article 6 : Comportement pendant la partie**

- Les adversaires doivent rester dans l'**aire de jeu**. L'aire de jeu comprend tout le 2<sup>e</sup> étage, les escaliers, ainsi que l'espace extérieur jusqu'au portail d'entrée.
- Conformément aux décisions du Comité Directeur de la F.F.E, les téléphones mobiles, moyens électroniques de communication, ou susceptibles de l'être (**notamment les montres, même mécaniques**) sont **interdits dans l'ensemble de l'aire de jeu**. Ils peuvent cependant être conservés dans la salle de jeu, s'ils sont éteints et rangés dans un sac.
- La **sonnerie** ou **vibration** d'un tel appareil dans la salle de jeu, ou la **consultation de l'appareil** dans l'aire de jeu, entraîne la perte de la partie. Toute personne emportant son **appareil en dehors de la salle de jeu**, est **considérée comme ayant consulté son appareil**. Le résultat de l'adversaire sera déterminé par l'arbitre.
- Dans la salle de jeu, tout usage d'appareils électroniques est interdit, même par les **spectateurs et spectatrices**. Les discussions doivent être réduites au minimum, par courtoisie et sportivité envers les autres joueurs. Toute discussion longue, au-delà de salutations et marques de courtoisie, peut faire l'objet d'un avertissement par l'arbitre.
- Il est interdit de fumer ou de vapoter dans l'aire de jeu, à l'exception de l'espace extérieur.

#### **Article 7 : Fin de partie**

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de match nul) apporte les 2 originaux des feuilles de partie à la table d'arbitrage, et s'assurent que le résultat y est enregistré. Les adversaires rangent les pièces sur l'échiquier et éteignent la pendule. Pour analyser la partie, ou pour disputer d'autres parties hors-tournoi, les adversaires se rendent dans une des autres salles du club (pas d'analyse dans la salle de jeu).

## **Article 8 : Arbitrage**

L'arbitre principal du tournoi est Antoine ROTH-VOUAUX (Arbitre Open1).

## **Article 9 : Respect du règlement**

Tous les participants et accompagnateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Toute infraction est passible d'un avertissement par l'arbitre.

Deux avertissements entraînent un avertissement écrit, notifié au joueur ou à la joueuse.

Deux avertissements écrits entraînent l'exclusion du tournoi.